



La Soupe au caillou AUTOUR DES RÉGIONS!



15 octobre 2009

Par l'équipe du Collectif

Numéro 311

Côte-Nord

Un drôle de rendez-vous

C'est une drôle de consultation qui s'est déroulée vendredi dernier, à Sept-Îles. En effet, c'est la faible participation, l'absence du ministre Sam Hamad, quelques consensus régionaux et les propos de la ministre Lise Thériault qui ont retenu l'attention.

Des effets imprévus

On se rappellera que la consultation nord-côtienne prévue le 18 septembre a été reportée à la dernière minute en raison d'une séance extraordinaire de l'Assemblée nationale nécessitant la présence de toutes les députés et ministres. Plusieurs représentantEs de groupes s'étaient alors déplacés inutilement à Sept-Îles n'ayant pas été avertiEs à temps du report de la consultation. Ils avaient ensuite indiqué qu'ils ne seraient pas présentEs le 9 octobre. Résultat : seulement une vingtaine de participantEs étaient réuniEs autour de la table vendredi dernier, dont très peu provenaient de groupes communautaires de la région.

L'absence de Serge Simard, ministre responsable de la région de la Côte-Nord, mais surtout celle de Sam Hamad, ministre responsable de la lutte à la pauvreté, ont de plus contribué à cette faible participation. En effet, des groupes de défense collective des droits, comme la Table des groupes populaires de la Côte-Nord et la Cité des bâtisseurs, avaient décidé de participer à la consultation avec l'intention d'exprimer leurs oppositions et leurs propositions directement au ministre Hamad. Informés de son absence quelques minutes avant le début de la consultation, ils ont décidé de quitter les lieux, malgré que certainEs d'entre eux avaient fait des heures

de route pour s'y rendre. La raison invoquée pour expliquer l'absence de Sam Hamad par la ministre Lise Thériault, qui présidait seule la séance à Sept-Îles, n'a satisfait personne : il n'y avait plus de place dans l'avion. Enfin, les groupes qui ont déserté la consultation ont toujours la ferme intention d'informer le ministre de leurs positions.

Des consensus régionaux

En début de journée, l'animateur a rappelé qu'une rencontre à propos des mesures nationales avait eu lieu en juin dernier et qu'il n'en serait pas question durant cette consultation. À l'exception d'une opposition ferme à l'augmentation des tarifs d'électricité, menée par l'Association de protection des intérêts du consommateur de la Côte-Nord, les participantEs ont suivi la consigne et se sont concentréEs sur les besoins régionaux. Ainsi, deux priorités d'action régionales ont fait l'unanimité. La première : le prolongement de la route 138. Pour l'instant, une grande partie de la Basse-Côte-Nord n'est pas rattachée au reste de la région et du Québec. M. Randy Jones, président du Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord, a illustré cette situation en affirmant que la Côte-Nord était comme un chapelet — chaque municipalité étant une perle — brisé à l'est de Natashquan. La deuxième priorité : la modification des normes des programmes de logement social. En effet, la rigidité des normes actuelles rend difficile la réalisation de projets, en raison de caractéristiques régionales comme l'étendue, l'éloignement et la faible densité de population. D'autres propositions ont également été

avancées, par exemple la création d'un fonds d'intervention sociale administré en région.

Des PPP nouveau genre

Lors de discussions portant sur les possibilités de partenariat entre le privé et le communautaire, la ministre déléguée aux Services sociaux en a étonné plus d'unE en indiquant que les demandes des groupes n'étaient pas « sexy » pour les firmes privées et qu'il était préférable pour eux de tableer sur leurs compétences d'insertion en emploi afin d'attirer des partenaires. De plus, elle a affirmé que si les partenariats publics/privés (PPP) n'avaient plus la cote au gouvernement, ce dernier pouvait cependant miser sur une nouvelle forme de PPP pour les affaires sociales : les partenariats publics/philanthropiques! Des propos qui n'ont rien de rassurant pour des groupes qui luttent pour un financement direct de leur mission et qui revendiquent une plus grande contribution fiscale des entreprises afin que l'État agisse mieux. 🌱

La prochaine consultation

Lundi 19 octobre
Outaouais



Surveillez la prochaine parution de la Soupe pour un compte-rendu de cette rencontre.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca